

PLAN RÉGIONAL SANTÉ ENVIRONNEMENT DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Le PRSE 3 fixe la feuille de route en matière de prévention en santé environnement de la Région Bourgogne-Franche-Comté pour les 5 prochaines années.

5 axes, 16 objectifs opérationnels déclinés en 55 actions, constituent ce plan. Il s'agit donc d'un programme d'actions ambitieux pour 2017-2021, pour promouvoir un environnement favorable à la santé des habitants de Bourgogne-Franche-Comté.

Le PRSE 3 comporte un important volet de sensibilisation et de formation qui vise à mobiliser plus encore les citoyens et les professionnels sur les priorités de santé environnement. Il propose également des actions globales visant à améliorer plusieurs déterminants de santé en s'appuyant, pour réussir, sur les dynamiques territoriales existantes.

À l'image de son élaboration, sa mise en œuvre mobilisera l'ensemble des acteurs régionaux et locaux.

Le PRSE 3 dans son intégralité est téléchargeable sur les sites internet de la Préfecture de région, de l'ARS, du Conseil régional et de la DREAL :

www.prefectures-regions.gouv.fr/bourgogne-franche-comte

www.bourgogne-franche-comte.ars.sante.fr

www.bourgognefranche-comte.fr

www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/

L'EAU DANS SON ENVIRONNEMENT ET AU ROBINET

1

La qualité de l'eau distribuée au robinet du consommateur est globalement satisfaisante en Bourgogne-Franche-Comté. Pour autant, en 2016, encore 18,9 % des unités de distribution sont alimentées par une eau non conforme ponctuellement ou de manière plus durable, principalement pour des raisons de contamination microbiologique de l'eau ou par des pesticides.

Les secteurs karstiques, nombreux dans la région, sont particulièrement vulnérables aux pollutions, qu'elles soient d'origine industrielles, agricoles ou domestiques.

Le PRSE 3 mobilise les acteurs pour améliorer la qualité de l'eau sur l'ensemble du territoire et anticiper les évolutions en matière de compétence dans la gestion de l'eau.

3 OBJECTIFS

- ◆ **Sécuriser les captages vulnérables à la turbidité et à la pollution bactériologique**
- ◆ **Lutter contre les pollutions diffuses**
- ◆ **Anticiper les changements climatiques à venir**



13 ACTIONS

HABITATS ET ENVIRONNEMENT INTÉRIEUR

2

Nous passons, en climat tempéré, en moyenne 85 % de notre temps dans des environnements clos dans lesquels nous pouvons être exposés à de nombreux polluants chimiques, biologiques ou physiques.

Le radon, gaz radioactif émanant du sol, est particulièrement présent en Bourgogne-Franche-Comté.

La qualité de l'air que nous respirons peut avoir des effets sur la santé et le bien-être, depuis la simple gêne olfactive jusqu'à l'apparition ou l'aggravation de pathologies aiguës ou chroniques : allergies respiratoires, asthme, cancer. Elle peut également être à l'origine d'intoxications mortelles ou invalidantes.

Le PRSE 3 vise à renforcer l'observation de la qualité de l'air intérieur, former les professionnels et le public aux enjeux de santé liés à l'habitat, mais aussi à soutenir des opérations concrètes d'amélioration de l'habitat dans un sens plus favorable à la santé.

3 OBJECTIFS

- ◆ **Cibler et diffuser la politique de prévention des risques sanitaires liés à l'habitat en s'appuyant sur un dispositif d'observation**
- ◆ **Intégrer la santé dans l'acte de construire**
- ◆ **Protéger les populations les plus sensibles et les plus vulnérables dans leur habitat**

11 ACTIONS



QUALITÉ DE L'AIR EXTÉRIEUR ET SANTÉ

3

L'impact de la pollution de l'air en Bourgogne-Franche-Comté est estimé à 2200 décès par an selon le dernier rapport de Santé publique France paru en 2016. La pollution atmosphérique arrive en tête des préoccupations en santé environnement de la population régionale, selon l'enquête ORS/Alterre réalisée dans le cadre de la préparation du PRSE 3.

Les enjeux sanitaires liés aux pollens sont également importants avec 15 à 20 % de la population allergique. L'ambrosie, plante dont le pollen est très allergisant, s'étend en Bourgogne-Franche-Comté.

Le PRSE 3 met l'accent sur la surveillance des pollens pour une meilleure information des publics, la lutte contre la prolifération de l'ambrosie, le changement des comportements et des pratiques pour améliorer la qualité de l'air.

2 OBJECTIFS

- ◆ **Maîtriser les risques sanitaires liés à l'exposition pollinique**
- ◆ **Evaluer et maîtriser les risques sanitaires liés à l'exposition aux polluants de l'air extérieur (hors pollens)**

9 ACTIONS



CADRES DE VIE ET URBANISME FAVORABLES À LA SANTÉ

4

Il est aujourd'hui largement reconnu que les choix de planification et d'aménagement du territoire influencent la santé, la qualité de vie et le bien-être des populations. Les problématiques de santé telles que l'obésité, l'asthme, les inégalités de santé, les troubles de la santé mentale (stress, dépression...), l'exposition aux agents délétères (substances nocives, bruit...), constituent autant d'enjeux contemporains de santé publique étroitement conditionnés par la qualité de l'environnement urbain.

Le PRSE 3 vise à promouvoir un urbanisme favorable à la santé, en développant les mobilités actives, en favorisant les études d'impact en santé et en limitant la propagation des maladies vectorielles (Chikungunya, Lyme...).

4 OBJECTIFS

- ◆ Favoriser une meilleure intégration des enjeux de santé dans les documents d'urbanisme et les opérations d'aménagement
- ◆ Favoriser les mobilités actives
- ◆ Lutter contre les maladies vectorielles
- ◆ Lutter contre l'îlot de chaleur urbain (ICU)

8 ACTIONS



DYNAMIQUES TERRITORIALES ET SYNERGIES D'ACTEURS

5

Les enjeux de santé environnement constituent une préoccupation croissante des citoyens. Les citoyens et leurs territoires en sont aussi les premiers acteurs. Une stratégie d'action équilibrée doit donc reposer sur une dynamique dans les territoires, en mobilisant des outils diversifiés et des catégories d'acteurs complémentaires.

L'enjeu que souhaite porter le PRSE 3 est celui d'une action intégrée sur les déterminants de santé en tenant compte des spécificités locales. Au travers d'actions mobilisant les citoyens et les relais, il s'agira de favoriser l'émergence de projets de territoire intégrant une approche positive de la santé, à partir de leviers et de dynamiques locales qui pourront être très différents.

4 objectifs

- ◆ Favoriser l'implication des citoyens
- ◆ Impliquer les relais
- ◆ Outiller les collectivités sur la santé-environnement
- ◆ Créer et animer des communautés d'acteurs locaux et régionaux, et s'appuyer sur celles existantes

14 actions



Préfecture de la région
Bourgogne-Franche-Comté
53 rue de la Préfecture,
21 041 Dijon Cedex
Tel. 03 80 44 64 40

www.prefectures-regions.gouv.fr/bourgogne-franche-comte



PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ

Agence régionale de santé
de Bourgogne-Franche-Comté
Le Diapason, 2 place des savoirs,
CS 73 535, 21035 Dijon Cedex
Tel. 0808 807 107

www.bourgogne-franche-comte.ars.sante.fr



Agence Régionale de Santé
Bourgogne-
Franche-Comté

Conseil Régional
de Bourgogne-Franche-Comté
4 Square Archéologique Castan,
25000 Besançon
Tel. 03 81 61 61 61

www.bourgognefranche-comte.fr

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ



PLAN RÉGIONAL SANTÉ ENVIRONNEMENT
Bourgogne-Franche-Comté
2017-2021



Plan
Régional
Santé
Environnement
de Bourgogne-Franche-Comté
2017-2021



PLAN RÉGIONAL SANTÉ ENVIRONNEMENT
Bourgogne-Franche-Comté
2017-2021